

# Ardenne-Famenne Ardenne-Famenne

# Compte-rendu de la réunion de Commission locale de développement rural

09/02/17 - Maison des Associations - Wellin



Marloie, le 10 février 2016

## Présents:

Anne BUGHIN, Valery CLARINVAL, Guillaume TAVIER, Gaëtan DEWASMES, Robert MARCHAL, Philippe GILLES, Valérie TONON, Christian VAN SANTE, Marie-Noëlle DOUTRELUINGNE, Aurore FUFZA, Alain BERNARD, François REMACLE, Melissa TONNEAU, Philippe ALEXANDRE, Catherine BUGHIN, Annick MAHIN, Claude GREGOIRE, Jacqueline HAUSEN, Anne-Marie MOTTET, Jean-Marc SIMON, Richard GROYNNE, Arthur GOLINVAUX, Paulette COLLEAUX, Dominique CREPIN;

Stéphane MOTTIAUX, Auteur de PCDR du bureau d'études IMPACT Sprl;

Esther ZAEYTYDT et Catherine SERVOTTE, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

#### Excusés:

Bruno MEUNIER, Odile PHILIPPOT, Marie VONECHE, Jean-Luc ENGELS, Carine RUIR, Etienne LUCY, Alain FERON, Jean LEONET;

Katty ROBILLARD, Agent-relais pour l'ODR à l'administration communale ;

Madame Anne Bughin, Présidente de la CLDR et Bourgmestre de la commune de Wellin, accueille les participants et rappelle le but de la réunion. Elle remercie chacun des membres de la Commission d'être présent et accueille Stéphane Mottiaux, du bureau d'études Impact sprl chargé de rédiger le PCDR, ainsi que les agents de la Fondation rurale de Wallonie, Catherine Servotte et Esther Zaeytydt.

Un membre de la CLDR interpelle l'assemblée sur la mauvaise connexion internet à Fays-Famenne (et dans d'autres endroits de la commune comme le Coputienne).

→ La Bourgmestre explique qu'elle a demandé conseil à la commune de Daverdisse qui connaît les mêmes difficultés. Comme elle n'a pas encore de réponse, Anne Bughin va à nouveau se renseigner pour voir ce qu'il est possible de faire... à part une pétition. Daverdisse est « bien placée » pour répondre car elle est reprise en « zone blanche » - contrairement à Wellin - c'est-à-dire que le territoire est reconnu comme étant mal desservi par la téléphonie mobile ou internet. Du coup, Daverdisse (avec 38 autres communes dans le même cas) va bénéficier d'un plan d'actions lancé par le ministre De Croo afin de trouver des solutions efficaces. A Sohier, le remplacement des luminaires (jusqu'au garage Rossion) a été couplé au placement de la fibre optique.

#### 1. La minute d'info locale

Catherine Servotte invite la CLDR à annoncer les prochaines activités prévues dans la commune :

- Les 24-25 et 26/02 : 24<sup>e</sup> édition du week-end bières spéciales à Sohier
- Le 11/02 : grand feu à Chanly
- Le 04/03 : grand feu à Lomprez
- Du 11 au 14/03 : Carnaval de Wellin
- Le 18/03 : grand feu à Halma.

# 2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2016

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

# 3. Le point sur l'appel à projets

Catherine Servotte revient sur l'appel à projets lancé à la population et à tous les acteurs locaux (associations, clubs, écoles, etc.) entre le 4 janvier et le 6 février dans le but de récolter des projets et actions qui permettront d'atteindre la stratégie définie par la CLDR.

Deux types de formulaires ont été créés (papier et en ligne) et différents canaux de communication ont été utilisés afin de diffuser cet appel le plus largement possible :

- Article sur le site internet communal, sur le site de l'ODR <u>www.wellinenaction.info</u> et sur le Blog de Wellin
- Publications sur facebook
- Articles dans la presse
- Diffusion via la newsletter de l'équipe FRW Ardenne-Famenne.

Les agents de la FRW et l'agent relais pour l'ODR à l'administration communale ont ainsi récolté plus de 40 fiches-projet par mail, via le formulaire en ligne et lors des groupes de travail.

#### ▶ Réactions :

Deux membres de la CLDR interrogent les agents de la FRW pour voir s'ils pouvaient participer à l'appel à projets. La FRW s'en étonne un peu et leur répond par l'affirmative vu que la proposition leur a été faite lors de la dernière réunion. Etre membre de la CLDR n'exclut pas de répondre au questionnaire. Il sera toujours possible d'ajouter des idées dans les réunions à venir mais on devra s'arrêter vers mai-juin.

#### 4. Retour sur les groupes de travail

Esther Zaeytydt rappelle le fonctionnement des groupes de travail (GT). Animés par la FRW, ils servent à affiner la proposition de stratégie, à infirmer/confirmer les objectifs, à creuser des thèmes précis avec l'aide de personnes ressources et à déterminer les projets/actions à mettre en place.

A ce stade, plusieurs groupes de travail ont eu lieu :

- 1. « Services / Social » le 19 janvier 2017;
- 2. « Associatif / Culturel / Sportif » le 25 janvier 2017 ;
- 3. « Energie » le 1<sup>er</sup> février 2017.

La réunion de ce jour sert à présenter à l'ensemble de la CLDR le travail effectué et les résultats des 2 premiers groupes de travail ('Services/Social' et 'Associatif/Culturel/Sportif').

# 1. Retour sur le groupe de travail « Services/Social » du 19.01.2017

# \* Rappel des objectifs du groupe de travail :

- ✓ Présenter le diagnostic partagé et la stratégie
- ✓ Recueillir l'avis des participants, affiner et corriger au besoin les objectifs définis
   → Objectif lié aux « Services / Social » : Mettre en place et faire connaître l'offre en services à la population dans toute sa diversité
- ✓ Travailler sur des projets répondant à ces objectifs.

# \* Résumé des remarques émises par les participants à la réunion :

- Il manque des logements pour les personnes âgées qui doivent trop souvent choisir entre leur logement initial (devenu inadapté) ou une chambre dans un home, en n'ayant pas de solutions intermédiaires.
  - Les logements pour ainés doivent être de taille, équipements et de loyer adaptés.
  - o Il n'y a pas assez de places en résidences-services.
  - o Le maintien à domicile implique de développer les services.
- Le système des logements tremplins est intéressant et à développer davantage.
- Pour la Directrice de l'école communale de Lomprez, la diminution actuelle du nombre d'élèves est liée à la diminution du nombre d'enfants et en aucun cas à des problèmes internes à l'école. Il faut aussi tenir compte de la situation géographique de Lomprez, décentré par rapport à Wellin. Des améliorations sont néanmoins à apporter : plus de communication vers les parents et futurs parents, la rénovation de la cour, la sécurisation des abords.
- Il manque un local pour les ainés, où ils pourraient laisser leur matériel en permanence.
- En dehors du sport, il y a peu d'activités proposées aux 12 à 18 ans. Une maison de jeunes serait un beau projet, mais la procédure est longue, ardue... Il faut bien préciser les objectifs, fournir un encadrement mais avoir aussi des activités libres et gratuites... et travailler dans la durée. Quelques pistes : envisager une collaboration avec la maison des jeunes de Rochefort, regrouper des activités sur le même site.
- Le problème de la mobilité est récurrent pour de nombreuses initiatives et des publics différents.
- Pour stabiliser la démographie, il faut vraiment une vision à long terme. C'est donc difficile de dire si la crèche qui sera prochainement construite suffira.
- Vu la taille de Wellin, les services communaux et paracommunaux restent limités. Pour certaines activités et dans la mesure du possible, l'idéal est que les bénévoles deviennent autonomes.
- La stratégie ne reprend rien en matière de logements intergénérationnels qui sont pourtant des projets intéressants.

Le compte-rendu complet de cette réunion sera envoyé à la CLDR en annexe du présent compte-rendu et rendu public sur <u>www.wellinenaction.info</u>.

# 2. Tri des projets de la thématique « Services / Social »

## **Consignes**:

A la lumière des remarques du GT « Services/Social », les agents de la FRW proposent (en plénière) aux membres de la CLDR de :

- 1) Passer en revue toutes les propositions émanant des réunions d'information-consultation villageoises, des entretiens de personnes ressources, des discussions en CLDR ainsi que les projets récoltés (dans le cadre de l'appel à projets) en rapport avec la thématique.
- 2) Regrouper et fusionner les idées qui se ressemblent dans un seul intitulé de fiche-projet.

- 3) Classer la fiche-projet dans un tableau composé de 4 colonnes qui correspondent au canevas suivant :
  - « A creuser » lorsque le projet est pertinent, cohérent par rapport à la stratégie et répond bien à un besoin des Wellinois,
  - « A abandonner » lorsque le projet n'est pas pertinent ou irréaliste,
  - « En cours » lorsque le projet est déjà en cours ou réalisé,
  - « Hors PCDR » lorsque le projet est davantage une recommandation à faire à la Commune et moins du ressort du PCDR.

# Projets proposés :

- Les items marqués d'une étoile verte sont ceux relevés comme important par les personnes ressources présentes en groupe de travail.
- Les numéros des fiches-projets sont provisoires, aident la FRW à ne perdre aucune trace de projets et n'ont pas de signification quant à la priorité des projets.
- Les fiches mentionnées en brun sont des fiches à fusionner car elles proposent des projets identiques.



- Le social et les aînés sont bien développés (MDA, MACA, CCA...) avec beaucoup d'activités en place mais il y a moyen de les renforcer/compléter (service de repas, de covoiturage...)
- Acquérir une voiture pour les bénéficiaires de la MACA
- Organiser un système de transport entre l'accueil extra-scolaire et l'académie de musique

<u>Fiche 5</u> Achat d'un moyen de transport adapté aux PMRs

La CLDR approuve la fusion des items concernant la nécessité d'un système de transport adapté pour les bénéficiaires (de tous les âges) des différents services de la commune avec la Fiche 5 : « Achat d'un moyen de transport (adapté aux PMRs) ». Dans les financements, la Commune et le CPAS pourraient investiguer la piste de la Loterie nationale.

• Création d'un service de covoiturage

<u>Fiche 38</u> Playmobil(e)



- Un moyen de communication pour les personnes qui ne savent pas conduire (sur Wellin, Beauraing, etc...)
- Mettre en place un Proxibus (collaboration avec Daverdisse ?)
   Transports en commun : fréquence des horaires au-delà des jours d'école

Certains membres de la CLDR s'interrogent sur le sens de cette action, arguant du fait qu'il y a déjà :

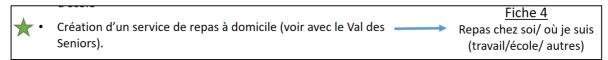
- ✓ Un véhicule auprès de Défits → ce véhicule est réservé pour un usage 'interne' par les stagiaires en réinsertion professionnelle des 4 communes partenaires (Wellin, Tellin, Libin et Saint-Hubert)
- ✓ Un « taxi-course » à l'ALE → Via l'Entreprise de titres-services de la Haute-Lesse mais ce service est accessible via les titres-services
- ✓ La Locomobile → la Commune s'est désaffiliée du service parce qu'il y avait très peu de demandes.

La discussion se poursuit sur le Proxibus dont le fonctionnement est simple : les TEC fournissent un bus dont le chauffeur et le carburant sont payés par la Commune. Ce service est déjà présent sur Daverdisse qui a répondu à un appel à projet mais Wellin ne peut s'y associer « à posteriori ». Une membre de la CLDR, dans le cadre de son activité professionnelle, a fait le point sur différents systèmes de transport avec la conclusion que le Proxibus ne fonctionne pas bien, Blablacar ne remporte pas de succès en milieu rural, les TEC ont peu de monde... D'où le lancement d'un projet européen sur Beauraing - commune pilote - avec un « mix » entre le taxi et le stop, assorti de bornes de ticket.

La CLDR est bien consciente que les TEC ne vont pas augmenter leurs lignes ni leurs fréquences et qu'en-dehors des horaires scolaires, il y a peu de monde qui prend le bus. La FRW prend l'exemple d'une autre CLDR qui a transmis à sa commune une recommandation sur le maintien des lignes existantes (lobbying auprès des TEC).

Au final, la CLDR approuve la fusion des items concernant la création d'un service de covoiturage et d'un moyen de communication pour les personnes ne sachant pas conduire avec la Fiche 38 « Playmobil(e) » (créer une petite plate-forme de co-voiturage à destination des habitants de la Commune).

La FRW signale qu'une plateforme de covoiturage en ligne est complexe et coûteuse à mettre en place. Une solution est de faire la promotion de Carpool.be (auquel s'est rallié luxcovoiturage.be). Un membre de CLDR répond qu'il ne faut pas uniquement envisager les déplacements de groupes pour les activités organisées par la Commune mais aussi des services et entraides entre particuliers (enfants à conduite au football, patro, etc) ; il souhaite valoriser plusieurs services de covoiturage.



La CLDR évoque l'existence de la CSD, le restaurant de Wellin 'La truite d'argent' qui propose déjà des repas à prix démocratique mais ce n'est pas suffisant. Le CPAS est en demande par rapport à cette proposition. La CLDR déplore le fait qu'au Val des Seniors, les repas sont amenés par Vivalia 

dès lors, pourquoi ne pas envisager une collaboration avec préparation de repas sur place ? La Bourgmestre explique que le zoning de Wellin va accueillir une entreprise de logistique active dans la préparation de repas pour les collectivités. La Commune réfléchit au fait de recourir à cette entreprise, notamment pour la future crèche.

Cette fiche est donc à creuser.



Plusieurs membres de CLDR réagissent en pointant des problèmes de sécurité routière aux abords des autres écoles (ex : rue de la Station avec le foot, la pharmacie...).

Esther Zaeytydt précise que sur les écoles du territoire contactées, seule celle de Lomprez a répondu à l'appel à projets et au groupe de travail (la CLDR en tant que relais peut inviter et relancer les autres directions d'école). Esther poursuit en expliquant le contenu des idées rentrées par les enseignantes de Lomprez : toutes ne pourront être subsidiées par le PCDR mais la Directrice a déjà des pistes pour aménager la cour de l'école par exemple.

Par ailleurs, la Bourgmestre signale que la Commune a reçu un subside de 950.000 euros de la Région pour aménager la traversée de Lomprez, c'est une bonne nouvelle mais la Commune souhaite dépasser le cadre strict de la route régionale en aménageant par exemple des effets de porte, les abords et surtout, en prolongeant la piste cyclable (qui s'arrête à l'entrée du village!) afin d'avoir un aménagement cohérent et des subsides du développement rural; à cet égard, la DGO1 a répondu que dans ce cas, ce ne serait pas pour 2017 ni 2018.

Stéphane Mottiaux explique l'expérience de Florenville qui a procédé de la sorte et dont les trottoirs ont été subsidiés dans le cadre du PCDR. La FRW propose de retenir et englober les idées de sécurisation des abords de l'école de Lomprez, son carrefour et la route régionale dans une seule fiche à ce stade. La CLDR est d'accord et entend bien la pertinence du périmètre cohérent avec une étude plus approfondie mais souhaite déplacer la fiche vers l'objectif « mobilité » et si cela se justifie plus tard, scinder éventuellement les deux idées liées à la sécurité routière.

- Initiatives petite enfance un peu dispersées (différents lieux -> un peu dommage)
- L'accueil des enfants en bas âge et l'accueil des enfants en-dehors du scolaire (vacances, etc)
- Des activités plus fréquentes pour les tout-petits
- Locaux pour le co-accueil si le CPAS a besoin de son espace
- Réfléchir à une halte-garderie ou accueil tôt (6h30) et tard (18h30) permettant la formation des parents au chômage, la socialisation d'enfants dont les parents ne travaillent pas (ou à une possibilité au sein de la crèche ou autre accueil organisé)



# Future crèche suffisante?

Esther Zaeytydt complète en disant qu'au début du PCDR, le constat était qu'il y avait peu d'activités pour les petits enfants mais depuis, sont ou seront programmés :

- Un spectacle de Noël au Théâtre pour petits à Lomprez en décembre janvier prochain
- Un stage extrascolaire 3-5ans (carnaval, pâques et 1 semaine en août)
- Des modules d'éveil à la psychomotricité dès janvier pour les 0-15 et 16-30mois complétant les modules de l'ONE du mercredi matin
- Des plaines de vacances communales, tout juillet, accessible dès 3 ans
- Un stage multisports (privé) dès 2,5 ans (carnaval, Pâques, juillet août)

#### La CLDR réagit :

- La plaine d'été a le mérite d'exister mais est accessible seulement un mois sur deux... Que font les parents en août? C'est l'accueil pendant toutes les vacances scolaires qui est problématique, particulièrement pour la tranche d'âge à partir de 2,5-3 ans (car à la sortie de la crèche et pas encore « propre » pour aller à l'école). Les activités pour petits sont donc les bienvenues.
- Un autre souci est l'horaire de garde limité : à Wellin, c'est de 7h à 17h. L'idéal serait de l'étendre.
- Un membre du Collège signale qu'il y a entre 20 à 25 naissances chaque année donc il s'agit de pouvoir répondre à la demande.
- Pourquoi ne pas faire appel à des puéricultrices pensionnées ? → Cela peut se faire de personne à personne mais pas de façon générale car en cas d'accident, quid de la responsabilité ?
- La Bourgmestre précise que les 8 communes du Bilboquet sont à la recherche de gardiennes (d'autant que certaines vont prendre leur retraite). Elle constate que le manque de gardiennes est dû à leur mauvais statut, qui est en révision actuellement. Une fois leur statut amélioré, on peut espérer que leur nombre augmentera.

La CLDR pense que la future crèche (18 places) construite à côté de la MDA, résoudra les problèmes en partie et à court terme. La Commission est d'accord que les deux systèmes, crèche et gardiennes (encadrées ou en co-accueil) ont leur place et utilité (certains parents préfèrent la crèche par exemple pour davantage de socialisation tandis que d'autres optent pour le « cocon familial » d'une gardienne).

En conclusion, la CLDR garde l'idée d'avoir des fiches relatives au :

- Développement d'activités pour les enfants de 2 à 5 ans
- Création d'une halte-garderie avec horaires élargis
- Création de structures d'accueil (crèche ou co-accueil) pour la petite enfance.

Manque d'espace « enfant » : plaine de jeux dans les villages de la commune (+ conséquente que celle de la MDA, = + variée) (en particulier : Froidlieu/ Coputienne, Halma) Fiche 32 et 33

 Aménagement de la cour et la plaine de jeux de l'école de Lomprez

La CLDR réagit en disant qu'il faut effectivement prendre en compte l'ensemble des villages (à étudier au cas par cas) et tous les jeunes, ados compris (ex : piste de roller). La fiche deviendrait « Aménagement d'espaces de jeux dans les villages pour les différentes tranches d'âge ». Le contenu de la fiche reprendrait déjà les lieux cités ci-dessus et le fait que Lomprez aurait également besoin d'une plaine de jeux à côté de la maison de village vu le nombre d'activités (faire attention à l'étang au niveau sécurité) → La CLDR aura l'occasion d'en débattre lors de la visite de terrain prévue le samedi 25/3/17 sur la commune.

• Ouvrir un parc pour pratiquer le « fit cross »

Fiche 23 Création d'un parc de cross-fit

La Commune précise qu'un dossier est prêt. La CLDR propose de fusionner cette idée avec la fiche précédente sauf si le projet est mis en route, auquel cas, il peut rejoindre le Lot « 0 » du PCDR.

- Réaliser un endroit d'accueil pour les jeunes dans différentes entités, renforcer les activités et actions qui les concernent
- Une maison des jeunes, local jeunes, un espace jeunes pour la commune se serait génial!
- Un endroit où faire de la musique, un studio de son (apprendre à mixer etc) à Wellin

 $\bigstar$ .

- Ateliers pour adolescent (ateliers rock, ateliers tags et street art, stage de BMX avec moniteur agréé, ...).
- Plus de murs pour le graphe à Wellin
- Un skate-park (pour rollers, vélos, skates, ...)
- · Organiser des voyages ou des excursions
- Que la bibliothèque soit ouverte tous les mercredis de 14h à 18h. Qu'il y ait des activités à la bibliothèque

Fiches 6,9,12, 14

Création d'un espace dédié aux jeunes, Wellin : Village du Street Art, Développer les pratiques de lecture, Associer + les enfants aux activités culturelles

La CLDR n'est pas d'accord avec le village du Street Art qui lui fait un peu peur et est très réducteur. Dès lors, elle propose d'étendre le concept à l'art en général (ou les arts plastiques ? ou les artistes... et l'artisanat ?), en touchant tous les publics et en partant de ce qui existe déjà (Biennale des artistes). La FRW complète en faisant référence à l'idée d'un habitant de créer un événement qui porterait tous les habitants (à l'instar de « Redu, village du livre »). La fiche fusionnerait ces idées et deviendrait : « Organisation d'un événement communal autour de l'art ».

Par ailleurs, la CLDR approuve la nécessité d'un local pour les adolescents reprenant les idées de l'encadré (la FRW précise ces demandes sont réellement issues des jeunes, consultés en mai 2016 et que l'encadrement pourrait venir d'une collaboration avec une Maison de Jeunes existante... à creuser et à confirmer ! A noter que la création d'une Maison de Jeunes est fastidieuse et coûteuse : en résumé, il faut que la structure préexiste un an auparavant avec des fonds privés ou communaux pour prétendre à la reconnaissance et aux subsides de la Communauté française). La « création d'un local dédié aux jeunes, avec des activités liées » peut donc faire l'objet d'une fiche à part entière.

En outre, la CLDR est d'accord de soutenir la bibliothèque et est favorable à l'extension des places horaires et au développement des activités. A cet égard, la Commune est sensible à ce thème et souhaite augmenter les horaires. La Bourgmestre explique qu'un dossier de reconnaissance (entre Wellin, Tellin et Daverdisse) a été rentré dans le cadre du Décret de la Lecture publique mais la FWB n'a plus d'argent... 

objet d'une fiche propre sur le « développement des pratiques de lecture ».

Enfin, associer davantage les enfants aux activités culturelles en créant par exemple un groupe spécifique au Carnaval se fait déjà → la CLDR impute ça au manque de communication déjà constaté.

#### · Un Conseil des jeunes

Une partie de la CLDR est dubitative sur ce projet car les jeunes doivent aussi se prendre en main et ne pas se complaire dans un rôle d' « assistés ». La FRW explique ce qu'est un Conseil des Jeunes et l'intérêt d'en créer un (donner un rôle actif aux jeunes pour qu'il réalise des choses dans leur commune, poursuivre avec le Conseil des enfants lorsque ceux-ci sont devenus trop grands, activer un regard citoyen et critique, proposer un autre type d'activité que le sport ou les activités artistiques discutées précédemment, collaborer à des initiatives comme le Conseil provincial des jeunes...).

La CLDR est mitigée, a du mal à se positionner, garde néanmoins cette fiche à creuser, en gardant l'idée qu'elle pourrait être fusionnée avec la fiche sur le local et les activités dédiés aux jeunes.



La FRW réexplique le concept des logements tremplins : c'est un logement locatif (loyer modéré) mis à la disposition de jeunes ménages par la Commune (= propriétaire). Objectifs ? Permettre aux jeunes de faire des économies, et à terme, les encourager à s'installer définitivement dans la commune en achetant ou en construisant un logement qui doit être le domicile principal. En effet, s'ils achètent ou font construire, une partie des loyers que le jeune aura versée lui sera restituée.

Un membre de la CLDR n'est pas d'accord et associe les logements tremplins aux logements sociaux. La Bourgmestre et la FRW réfutent en prenant l'exemple du projet de l'ancien PCDR à l'ancienne gendarmerie de Wellin. C'est à la Commune de fixer le montant du loyer et pas à une SLSP. Au final, la CLDR est d'accord de garder la fiche mais de ne pas se limiter à des logements mais également des terrains.

- Soutenir les initiatives qui verront le jour au futur Laboratoire de la vie rurale à Sohier
- Création d'ateliers de transmission de savoir-faire
- Créer un jardin partagé intergénérationnel
- Ecrire des « Cahiers » thématiques pour transmettre les savoirs
- Promouvoir des lieux de rencontre pour les villageois, des activités jeunes – personnes âgées

Fiches 3 et 27, 10, 34
Rucher à Sohier,
Rencontres,
Personnes ressources

Esther Zaeytydt complète en citant les avancées sur les activités qui s'organiseront au laboratoire de Sohier. La Bourgmestre annonce que depuis la dernière réunion, des contacts ont été pris avec le CRIE du Fourneau Saint-Michel pour organiser des ateliers autour des produits ménagers.

Deux membres de la CLDR s'offusquent des réunions autour du laboratoire en prétendant que cellesci ont été cachées à la population. Catherine Servotte dément en citant les différents appels publics qui ont été faits, notamment dans le cadre de la nouvelle ODR. Après la réunion, la FRW enverra un mail, preuves à l'appui.

Pour le reste, la CLDR n'a pas d'objection sur l'organisation d'activités intergénérationnelles autour du savoir-faire → la fiche est à garder, en sachant qu'il y aura une amorce en ce sens à Sohier.

 Piste cyclable en lien avec le home des enfants et le Val des seniors à Chanly et activités intergénérationnelles à développer.

#### Fiche 43 et 45 :

Ravel de Chanly à Neupont, Sécuriser la traversée entre le Val des seniors et la maison d'enfants à Chanly

La CLDR souhaite basculer l'idée dans l'objectif « mobilité et sécurité routière ».



#### Logements intergénérationnels

La CLDR demande si c'est éligible au développement rural → la FRW répond par l'affirmative. La fiche est à garder mais va forcément apparaître aussi dans les 'services' aux aînés. La CLDR aura l'occasion d'y revenir par la suite.

- Plus de communication sur ce qui existe déjà car certains réclament des choses qui existent déjà (ex : aide à l'organisation d'événements culturels, accueil extrascolaire de qualité...)
- Pas assez d'activités à mon sens dans ces lieux (MDA, Salle à Lomprez...). Peut-être que je ne suis pas toujours au courant.
- Travailler avec des pros de la communication
- Améliorer le site internet et le bulletin communal

Fiches 24 et 15, 18 + 42, 19 + 16 + 22

Valorisation du bénévolat, Créer un intercomité ..., Développer un outil de communication...

La CLDR est d'accord avec toutes ces idées qui seront rediscutées au moment du retour du groupe de travail « vie associative/culturelle/sportive ».

• Soutenir les projets déjà en place

La CLDR trouve cette idée trop vague - et ressemblant davantage à un objectif - et décide de la supprimer.

· Un accueil des nouveaux habitants

La CLDR approuve cette idée et garde la fiche.

- De meilleure infrastructures d'accueil à l'administration communale
- Regrouper le CPAS et les autres services

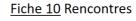
La FRW précise que ce sont des demandes récoltées au moment de la consultation du personnel communal de Wellin en 2016 et que le regroupement du CPAS avec le reste des services a été proposé pour faciliter les collaborations, faire naître des partenariats.

La CLDR souhaite transférer la 1<sup>ère</sup> idée comme recommandation à la Commune (car hors PCDR), en attirant l'attention des élus sur l'accès des PMR. Pour la suite, la CLDR comprend les motivations du personnel mais réfute la 2<sup>e</sup> idée pour deux raisons : des dépenses viennent d'être consenties pour rénover le CPAS (on ne va quand même pas redéménager !) et la position du CPAS permet une plus grande discrétion pour les bénéficiaires.



Un local dédié à la MACA (avec local de rangement)

La création d'une maison des aînés pour les 65+ ans



La CLDR est d'accord mais à mettre en lien (sans fusionner les fiches pour autant) avec le projet de mobilité.



Une résidence service publique

Le PCDR ne peut financer une résidence service. Mais la FRW explique qu'il y a d'autres pistes à explorer comme par exemple un partenariat privé-public ou un partenariat entre plusieurs communes pour alléger les investissements.

La CLDR souhaite garder l'idée mais en la fusionnant avec les propositions ci-dessous :



Logements intergénérationnels

+ Fiche 1 et 47 Création de logement « Abbeyfield », petites maisons adaptées aux personnes âgées

La fiche devient donc : « création de logements adaptés aux aînés », en détaillant dans son contenu, que ces logements peuvent revêtir différentes formes : logements intergénérationnels, maisons « Abbeyfield » et résidences services). La FRW revient sur le concept « Abbeyfield » : c'est un habitat groupé, de taille familiale, composé d'appartements où chacun dispose de ses espaces privés (living, chambre, salle de bain) mais partage en même temps des espaces communs (cuisine, salle à manger, buanderie, chambre d'ami...). Les résidents participent à la vie de cette « maison » selon leurs compétences et possibilités.

Mettre en place un service Croix-Rouge

La CLDR s'interroge sur ce que ce service recouvre  $\rightarrow$  La Bourgmestre évoque des actions de solidarité par la mise en place d'un réseau (ex : des bénévoles offrent leur aide aux courses, se rendent chez des personnes isolées,...) mais aussi des actions en faveur de la santé (ex : dons de sang). Le Président du CPAS explique que ce service a existé à Wellin par le passé mais a disparu, faute de bénévoles. La FRW enchaine sur l'idée de projet suivante qui pourrait être englobée ou portée par le service Croix-Rouge :

+ Fiche 46: Epicerie Sociale

La CLDR s'interroge sur l'utilité d'une épicerie sociale vu que le CPAS distribue des colis alimentaires. Valéry Clarinval démontre la complémentarité (et non la concurrence) des deux services et insiste sur la nécessité de revenir à ce service Croix-Rouge en association avec Tellin et Daverdisse (pour avoir davantage de bénévoles). Aussi, la demande est bien réelle, tant dans le chef de la Croix-Rouge que dans les bénéficiaires (notamment pour lutter contre l'isolement des personnes âgées).

→ Esther Zaeytydt propose de prendre contact avec la Croix-Rouge, de convoquer une réunion (en invitant le CCCA qui a déjà reçu un représentant) et de tenir la CLDR informée. La Bourgmestre rappelle qu'en 2016, une réunion s'est déjà tenu avec la Croix-Rouge pour réimplanter une antenne mais sans succès...

# 3. Retour sur le Groupe de travail « Associatif/Culturel/Sportif » du 25.01.2017

Au vu de l'heure tardive, les membres de la CLDR acceptent la proposition des agents de développement de reporter ce point à la prochaine réunion de CLDR.

#### 5. Divers

Information sur l'enquête sur les services publics de la Province de Luxembourg :

« Dans le cadre d'une réflexion générale sur l'amélioration de l'accessibilité des services publics et des services au public, le Collège provincial réalise un sondage parmi les habitants de la province. La présente enquête a pour objectif d'identifier vos besoins et d'aboutir, après analyse, à une proposition de projet concret. »

Quelques exemplaires papiers de cette enquête sont mis à disposition des membres de la CLDR et une version informatique sera envoyée par mail à tous les membres (ainsi qu'un courrier aux membres n'ayant pas d'adresse mail). Le formulaire est à renvoyer aux greffes de la Province de Luxembourg - Square Albert  $1^{er}$ , 1-6700 ARLON ou à l'adresse mail suivante : greffesdistribution@province.luxembourg.be

La <u>prochaine réunion de CLDR</u> est prévue mardi 7 mars 2017 à 20h à la MDA à Wellin.
 L'objet de cette réunion sera le retour des Groupes de travail « Associatif/culturel/sportif »,
 « Energie » et « Agriculture ». La CLDR interroge la FRW sur les personnes invitées aux GT Energie et Agriculture. La FRW leur cite les personnes/services/institutions.

Le GT « Agriculture – produits locaux – artisanat » se tiendra le mercredi 22 février 2017 à 13h à la Maison des Associations de Wellin. Pour rappel, cette réunion n'est pas « obligatoire » puisque c'est un Groupe de Travail et non une réunion de CLDR, c'est pour cette raison et pour s'assurer de rassembler un maximum de professionnels concernés qu'elle se déroule en journée. Les membres de CLDR souhaitant y participer sont les bienvenus, l'invitation leur sera envoyée.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie, Catherine Servotte et Esther Zaeytydt